

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTAUBAN - 8201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 29/10/2025 - 5630 - 2010 B 00644 - 528 505 373 - BELLOUNAT GESTION

BELLOUNAT GESTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 328 000 euros
Siège social : 1620 avenue de Cos
82000 MONTAUBAN
528 505 373 RCS MONTAUBAN



EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

Désignation de l'entreprise : SARL BELLOUNAT GESTION

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 1620 AVENUE DE COS 82000 MONTAUBAN

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 5 2 8 5 0 5 3 7 3 0 0 0 1 9

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 2 5	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	370 000	1 269 917
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		693
	TOTAL (II)	BJ	BK	370 000	1 270 610
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		5 309
	Autres créances (3)	BZ	CA		406 640
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		226 536
	Disponibilités	CF	CG		52 849
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		2 025
	TOTAL (III)	CJ	CK		693 358
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	370 000	1 963 968

Renvois : (I) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve
de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise		SARL BELLOUNAT GESTION		Néant	☐ *	
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 485 440)			DA	485 440	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	48 544	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * Ej)			DG	204 497	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	738 256	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	1 476 737	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (III)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	216 301	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	240 683	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	11 908	
	Dettes fiscales et sociales			DY	18 210	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	129	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	487 231		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 963 968		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	.
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	349 916	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SARL BELLOUNAT GESTION				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	533 460	FH		FI	533 460
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	533 460	FK		FL	533 460	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	333	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	533 793
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	97 194	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					PX	17 389	
	Salaires et traitements *					FY	186 540	
	Charges sociales (10)					FZ	179 185	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux provisions					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	118	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	480 426
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	53 367	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	701 829	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 394	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	712 223	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 863	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	3 863	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	708 359	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	761 726	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL BELLOUNAT GESTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HI		
Impôts sur les bénéfices *				HJ		
				HK	23 470	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 246 016	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	507 760	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	738 256	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	124 890
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:				
Dont cotisations facultatives Madelin						
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

"Pour copie certifiée conforme" Le Gérant,

BELLOUNAT GESTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 328 000 euros
Siège social : 1620 avenue de Cos
82000 MONTAUBAN
528 505 373 RCS MONTAUBAN

ANNEXE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 963 967,83 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 738 256,10 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/07/2025 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.
- immobilisations financières : les immobilisations financières s'élèvent à un total brut de 1 639 917 €; il s'agit des titres de participation des sociétés SYLVEA pour 646 200 € 2B IMMO pour 622 689 € LORIMMO pour 370 000 € COSIMMO 82 pour 999 € 3B INVEST pour 10 € et 3B IMMO pour 10€

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Notre société détient les titres de la SCI LORIMMO pour une valeur de 370 000 €; Cette société a cédé son immeuble et a entamé une procédure judiciaire dans le cadre de cette cession ; la demande formulée était supérieure à la valeur brute de cette participation mais notre société a souhaité déprécier par prudence les titres de participation de la société LORIMMO. Les titres sont dépréciés en totalité au 30/06/2025.

copie certifiée conforme" Le Gérant,

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 640 610

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 055		53 055	
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 640 590	20		1 640 610
TOTAL	1 693 644	20	53 055	1 640 610

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 370 000

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 055		53 055	
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	370 000			370 000
TOTAL	423 055		53 055	370 000

3.2 - Etat des créances = 414 667

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	693		693
Actif circulant & charges d'avance	413 974	413 974	
TOTAL	414 667	413 974	693

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 5 309

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	5 309
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	5 309

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Charges constatées d'avance = 2 025**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 485 440

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	328000	1,48	485 440
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	328000	1,48	485 440

4.2 - Etat des dettes = 487 231

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	216 301	78 986	137 315	
Dettes financières diverses	240 683	240 683		
Fournisseurs	11 908	11 908		
Dettes fiscales & sociales	18 210	18 210		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	129	129		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	487 231	349 916	137 315	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 8 170

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	8 136
Dettes fiscales & sociales	34
Autres dettes	
TOTAL	8 170

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 533 460**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	532 424	99,81 %
Produits des activités annexes	1 036	0,19 %
TOTAL	533 460	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 23 470

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	53 367		53 367
Résultat financier	708 359		708 359
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	761 726	23 470	738 256

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Dettes garanties par des suretés réelles

Dettes garanties par des suretés réelles: 266 445 euros

Dettes garanties par des suretés réelles correspondant à 203 945 € du capital restant dû de l'emprunt Crédit Agricole sur BELLOUNAT GESTION et 62 500 euros de cautions données à la filiale SYLVEA.

6.3 - Autres informations complémentaires

Intérêts sur emprunts restant dus au 30/06/2025: 4 679 euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 5 309

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	5 309
Clients factures a etablr(41810000000)	5 309
TOTAL	5 309

8.2 - Charges constatées d'avance = 2 025

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avance(48600000000)	2 025
TOTAL	2 025

8.3 - Charges à payer = 8 170

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	8 136
Fourrn. factures non parvenues.(40810000000)	8 136
Dettes fiscales et sociales :	34
Autres charges à payer(44810000000)	34
TOTAL	8 170

Pour copie certifiée conforme "Le Gérant,

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SYLVEA SAS	60 000	702 478	100	646 200	646 200			14 514 065	503 210	
2B IMMO SCI	2 000	311 594	100	622 689	622 689			276 493	92 153	
LORIMMO SCI	2 000	-724	100	370 000					-621	
COSIMMO SCI	1 000	-26 724	100	999	999			9 000	-4 821	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
AUTRES PARTICIPATIO										
3B INVEST SAS	1 000		1	10	10					
3B IMMO SCI	1 000		1	10	10					
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

"Pour copie certifiée conforme" Le Gérant,



BELLOUNAT GESTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 485 440 €

Siège social : 1620 Avenue de COS
82000 MONTAUBAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/06/2025



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

BELLOUNAT GESTION

- Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2025 -

A l'assemblée générale de BELLOUNAT GESTION,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BELLOUNAT GESTION relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Votre société détermine à chaque clôture la valeur d'inventaire de ses participations selon les méthodes décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe et constate des provisions pour dépréciation lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes décrites dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application et du caractère raisonnable des estimations retenues pour leur mise en œuvre.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

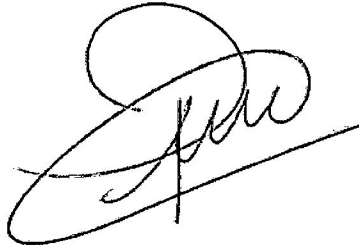
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montauban, le 28 août 2025

Le commissaire aux comptes,

DRB AUDIT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'E' followed by a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Eric PICCO

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**SARL BELLOUNAT GESTION****BILAN ACTIF**

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Autres Participations	1 639 916,50	370 000,00	1 269 916,50	64,66	1 269 896,50	71,76
Autres immobilisations financières	693,00		693,00	0,04	693,00	0,04
TOTAL (I)	1 640 609,50	370 000,00	1 270 609,50	64,70	1 270 589,50	71,80
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	5 308,80		5 308,80	0,27	5 779,20	0,33
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	151,74		151,74	0,01		
Etat, impôts sur les bénéfices	13 574,00		13 574,00	0,69		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	89,19		89,19	0,00	11 326,56	0,64
Autres	392 825,30		392 825,30	20,00	49 671,70	2,61
Valeurs mobilières de placement	226 535,69		226 535,69	11,53		
Disponibilités	52 848,61		52 848,61	2,69	419 271,60	23,69
Charges constatées d'avance	2 025,00		2 025,00	0,10	12 980,00	0,73
TOTAL (II)	693 358,33		693 358,33	35,30	499 028,06	26,20
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 333 967,83	370 000,00	1 963 967,83	100,00	1 769 618,56	100,00

SARL BELLOUNAT GESTION

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 485 440,00)	485 440,00	24,72	485 440,00	27,43
Réserve légale	48 544,00	2,47	48 544,00	2,74
Autres réserves	204 496,97	10,41	308 398,43	17,43
Résultat de l'exercice	738 256,10	37,59	496 338,54	26,05
TOTAL (I)	1 476 737,07	75,19	1 338 720,97	75,65
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts	216 301,44	11,01	294 037,41	16,62
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	240 811,63	12,26	1 494,63	0,06
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 908,19	0,61	39 122,47	2,21
Dettes fiscales et sociales				
. Organismes sociaux	11 326,63	0,58	13 897,27	0,79
. Etat, impôts sur les bénéfices			20 193,00	1,14
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 220,80	0,32	7 357,00	0,42
. Autres impôts, taxes et assimilés	662,07	0,03	1 995,81	0,11
Autres dettes			52 800,00	2,96
TOTAL (IV)	487 230,76	24,81	430 897,59	24,35
TOTAL PASSIF (I à V)	1 963 967,83	100,00	1 769 618,56	100,00

SARL BELLOUNAT GESTION

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/06/2025 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Production vendue services	533 460,00		533 460,00	100,00	539 915,61	100,00	-6 455	-1,18		
Chiffres d'Affaires Nets	533 460,00		533 460,00	100,00	539 915,61	100,00	-6 455	-1,18		
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					8 959,52	1,66	-8 959	-100,00		
Autres produits			333,21	0,06	4,28	0,00	329	N/S		
Total des produits d'exploitation (I)			533 793,21	100,06	548 879,39	101,66	-15 086	-2,74		
Autres achats et charges externes			97 194,45	18,22	105 247,78	19,49	-8 053	-7,64		
Impôts, taxes et versements assimilés			17 389,17	3,26	7 576,84	1,40	9 813	129,53		
Salaires et traitements			186 540,42	34,97	193 023,28	35,75	-6 483	-3,35		
Charges sociales			179 184,73	33,59	112 227,68	20,79	66 957	59,66		
Autres charges			117,67	0,02	3,96	0,00	114	N/S		
Total des charges d'exploitation (II)			480 426,44	90,06	418 079,54	77,43	62 347	14,91		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			53 366,77	10,00	130 799,85	24,23	-77 433	-59,19		
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Produits financiers de participations			701 829,18	131,56	410 185,00	75,97	291 644	71,10		
Autres intérêts et produits assimilés			10 393,51	1,95			10 393	N/S		
Total des produits financiers (V)			712 222,69	133,51	410 185,00	75,97	302 037	73,63		
Intérêts et charges assimilées			3 863,36	0,72	5 655,71	1,05	-1 792	-31,68		
Total des charges financières (VI)			3 863,36	0,72	5 655,71	1,05	-1 792	-31,68		
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			708 359,33	132,79	404 529,29	74,92	303 830	75,11		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			761 726,10	142,79	535 329,14	99,16	226 397	42,29		
Total des produits exceptionnels (VII)										
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					429,60	0,08	-429	-100,00		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					1 516,00	0,28	-1 516	-100,00		
Total des charges exceptionnelles (VIII)					1 945,60	0,36	-1 945	-100,00		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)					-1 945,60	-0,35	1 945	-100,00		
Impôts sur les bénéfices (X)			23 470,00	4,40	37 045,00	6,86	-13 575	-36,53		
Total des Produits (I+III+V+VII)			1 246 015,90	233,57	959 064,39	177,63	286 951	29,92		
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			507 759,80	95,18	462 725,85	85,70	45 034	8,73		
RÉSULTAT NET			738 256,10	138,39	496 338,54	91,93	241 918	46,74		
			Bénéfice		Bénéfice					

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 963 967,83 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 738 256,10 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/07/2025 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.
- immobilisations financières : les immobilisations financières s'élèvent à un total brut de 1 639 917 €; il s'agit des titres de participation des sociétés SYLVEA pour 646 200 € 2B IMMO pour 622 689 € LORIMMO pour 370 000 € COSIMMO 82 pour 999 € 3B INVEST pour 10 € et 3B IMMO pour 10€

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Notre société détient les titres de la SCI LORIMMO pour une valeur de 370 000 €; Cette société a cédé son immeuble et a entamé une procédure judiciaire dans le cadre de cette cession ; la demande formulée était supérieure à la valeur brute de cette participation mais notre société a souhaité déprécier par prudence les titres de participation de la société LORIMMO. Les titres sont dépréciés en totalité au 30/06/2025.

DR8
AUDIT

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 640 610

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 055		53 055	
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 640 590	20		1 640 610
TOTAL	1 693 644	20	53 055	1 640 610

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 370 000

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	53 055		53 055	
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	370 000			370 000
TOTAL	423 055		53 055	370 000

3.2 - Etat des créances = 414 667

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	693		693
Actif circulant & charges d'avance	413 974	413 974	
TOTAL	414 667	413 974	693

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 5 309

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	5 309
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	5 309

DRS
AUDIT

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Charges constatées d'avance = 2 025

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

DRS
AUDIT

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 485 440

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	328000	1,48	485 440
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	328000	1,48	485 440

4.2 - Etat des dettes = 487 231

DRS
ALOT

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	216 301	78 986	137 315	
Dettes financières diverses	240 683	240 683		
Fournisseurs	11 908	11 908		
Dettes fiscales & sociales	18 210	18 210		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	129	129		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	487 231	349 916	137 315	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 8 170

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	8 136
Dettes fiscales & sociales	34
Autres dettes	
TOTAL	8 170

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 533 460**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	532 424	99,81 %
Produits des activités annexes	1 036	0,19 %
TOTAL	533 460	100,00 %

**5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 23 470**

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	53 367		53 367
Résultat financier	708 359		708 359
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	761 726	23 470	738 256

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

DRB
AUDIT**6.2 - Dettes garanties par des suretés réelles**

Dettes garanties par des suretés réelles: 266 445 euros

Dettes garanties par des suretés réelles correspondant à 203 945 € du capital restant dû de l'emprunt Crédit Agricole sur BELLOUNAT GESTION et 62 500 euros de cautions données à la filiale SYLVEA.

6.3 - Autres informations complémentaires

Intérêts sur emprunts restant dus au 30/06/2025: 4 679 euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

DAB
AUDIT**8.1 - Produits à recevoir = 5 309**

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	5 309
Clients factures a etablr(41810000000)	5 309
TOTAL	5 309

8.2 - Charges constatées d'avance = 2 025

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	2 025
TOTAL	2 025

8.3 - Charges à payer = 8 170

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	8 136
Fourn. factures non parvenues.(40810000000)	8 136
Dettes fiscales et sociales :	34
Autres charges à payer(44810000000)	34
TOTAL	8 170

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/07/2024 au 30/06/2025

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)							DRB ALERT			
SYLVEA SAS	60 000	702 478	100	646 200	646 200			14 514 065	503 210	
2B IMMO SCI	2 000	311 594	100	622 689	622 689			276 493	92 153	
LORIMMO SCI	2 000	-724	100	370 000					-621	
COSIMMO SCI	1 000	-26 724	100	999	999			9 000	-4 821	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
AUTRES PARTICIPATIO										
3B INVEST SAS	1 000		1	10	10					
3B IMMO SCI	1 000		1	10	10					
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

BELLOUNAT GESTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 485 440 euros
Siège social : 1620 avenue de Cos
82000 MONTAUBAN
528 505 373 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 SEPTEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Juin 2025 s'élevant à **738 256,10 euros** de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------------------|
| - Bénéfice de l'exercice | 738 256,10 euros |
| - A titre de dividendes aux associés
soit 0,61 euros par part | 200 080,00 euros |
| - Au compte « Autres Réserves » le solde
Lequel s'élève ainsi à 742 673,07 euros. | 538 176,10 euros |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 1 276 657,07 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 110 883,36 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 89 196,64 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 12 Septembre 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition

commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2024	600 240 €		
30/06/2023	45 920 €		
30/06/2022	32 800 €		

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 Septembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

**Certifié conforme
La Gérance**

